

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le lundi 7 mars 2016, à 20h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Guy Lavoie, maire suppléant.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Gabriel Cheeney, Keven Trinqué, Marie-Josée Campagna ainsi que Claire Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont absents, M. le maire Félicien Cardin et M. le conseiller Raymond Paulhus.

Quorum

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

16-03-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-03-01

Il est unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert :
 - a) Patinoire

ADOPTÉE

16-03-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2016

2016-03-02

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenu le 1^{er} février 2016 tel que reçu.

ADOPTÉE

16-03-03 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES MUNICIPAUX

AHMV (ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR)	500.00 \$
BELL CANADA	828.84 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	1 423.29 \$
HYDRO QUEBEC	8 375.78 \$
KODOO MOBILE	39.55 \$
LA COOP AGRILAIT	1 229.10 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	4 017.91 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 546.78 \$
RREMQ	974.46 \$
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTO. DU QUÉBEC	4 030.50 \$
SONIC CO-OP CARTE	221.92 \$
ANTONIO MOREAU	73.30 \$
BUREAU EN GROS	151.81 \$
BUROPRO CITATION	673.41 \$
CARL LABONTÉ	17 202.50 \$
CLAIRE COTE	62.75 \$
COMMUNICATIONS RCL	143.72 \$
COOPERATIVE SOLIDARITE SANTE	1 803.08 \$
DANIEL TRAVERSY & FILS INC.	1 964.16 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	80.43 \$
GROUPE ENVIRONEX	191.26 \$
GROUPE ULTIMA INC.	21 124.00 \$
INFO PAGE	219.38 \$
JEAN-PAUL BLANCHARD & FILS	990.33 \$
LA CLEF ARGENTÉE ENR.	17.24 \$
LA COOP AGRILAIT	623.51 \$
LA FIRME MARTIN PARADIS, ARP.-GEOM.	5 507.30 \$
LA RECHARGE.CA	259.45 \$

LETENDRE & FORCIER LTEE	716.68 \$
LUC LACOUTURE	500.00 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	20 884.48 \$
POMP - SAMUEL ST-PIERRE	88.98 \$
POMP - STEPHAN LAVOIE	16.56 \$
RS- JULIE BLANCHETTE	371.00 \$
SALAIRE DE FÉVRIER 2016	10 930.26 \$

2016-03-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

16-03-04 BOURSE DE 350 \$, CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

2016-03-04 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de verser la somme de 350 \$ à la Fondation du Cégep de Drummondville à titre de bourse à être remise à un(e) étudiant(e) provenant de Saint-Bonaventure, le jeudi 7 avril prochain à 17h au Cégep de Drummondville.

ADOPTÉE

16-03-05 COMMANDITE DE 200 \$, FABRIQUE STE-FAMILLE

2016-03-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de verser un montant de 200 \$ à la Communauté paroissiale Ste-Famille à titre de commandite afin de remettre des prix de présences lors du tournoi de quilles qui aura lieu le 12 mars prochain au profit de la Fabrique.

ADOPTÉE

16-03-05A PUBLIPOSTAGE, OPP ÉCOLE SAINT-BONAVENTURE

2016-03-05A Il est proposé par le monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de défrayer les coûts de publipostage pour l'annonce de la « Cueillette de canettes et bouteilles consignées » qui a eu lieu le samedi 16 avril 2016 au profit d'activités pour l'école de Saint-Bonaventure.

ADOPTÉE

16-03-06 DON DE 50 \$ À LEUCAN

2016-03-06 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents

- de verser la somme de 50 \$ à Leucan à titre de don pour l'année 2016.

ADOPTÉE

16-03-07 DON DE 100 \$, FONDATION MALADIES DU CŒUR-AVC

2016-03-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de verser la somme de 100 \$ à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC à titre de don pour l'année 2016.

ADOPTÉE

16-03-08 ACHAT D'UNE CAMIONNETTE SILVERADO 1500

Résultat de l'ouverture des soumissions le 1^{er} mars 2016 :

Garage	Montplaisir	Montplaisir	Bernier & Crépeau
Marque	Chevrolet Silverado 1500	Chevrolet Silverado 1500	Dodge Ram 1500
Modèle, année	2016	2016	2016
Taux de financement	4.99%	0%	2.99%
PRIX DU VÉHICULE (A)	34 713.74 \$	38 707.09 \$	38 244.35 \$

COÛT DE L'EMPRUNT (B)	3 986.83 \$	0.00 \$	2 590.55 \$
COÛT RÉEL VÉHICULE (A+B)	38 700.57 \$	38 707.09 \$	40 834.90 \$
Remboursement TPS	(1 505.70 \$)	(1 680.70 \$)	(1 659.30 \$)
Remboursement TVQ (50%)	(1 501.94 \$)	(1 676.50 \$)	(1 655.15 \$)
COÛT NET DE L'ACHAT	35 692.93 \$	35 349.89 \$	37 520.45 \$
MENSUALITÉS (sur 60 mois)	569.85 \$	536.22 \$	597.73 \$
MONTANT À FINANCER	30 204.17 \$	32 173.39 \$	33 273.25 \$
L'offre de Montplaisir pour le Silverado 1500 à 0% d'intérêt est la plus avantageuse pour la Municipalité.			

Considérant que la Municipalité a reçu 3 soumissions (dont deux du même garage) suite à l'invitation à soumissionner faite auprès de 4 fournisseurs pour une camionnette 2016 selon les spécifications énoncées;

Considérant que l'offre du Garage Montplaisir pour le Silverado 1500 à 0% de financement est la plus avantageuse pour la Municipalité;

2016-03-08 Il est unanimement résolu par les conseillers présents :

- que la Municipalité procède à l'achat d'une camionnette Chevrolet de modèle Silverado 1500 de l'année 2016 auprès du Garage Montplaisir selon les spécifications soumises, lequel achat sera financée sur 5 ans sans intérêts;
- que le monsieur Guy Lavoie, maire suppléant, soit autorisé à passer la commande;
- que le maire suppléant et/ou le maire et/ou la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tout document en lien avec cet achat et le financement de celui-ci;
- que les déboursés reliés à cet achat dépassant le 6 000 \$ budgété pour 2016 soient pris à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

16-03-09 DEMANDE PRIX BALAYAGE RUES – CLÉMENT FORCIER

2016-03-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- qu'une demande de prix soit faite auprès des Entreprises Clément Forcier pour le balayage des rues du village à être fait autour du 15 mai 2016;
- qu'advenant que le prix soumis pour le balayage des rues soit semblable à celui de 2015, le contrat soit octroyé à Entreprises Clément Forcier.

ADOPTÉE

16-03-10 CONTRAT MARQUAGE ROUTES/RUES, LIGNES MASKA

2016-03-10 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- que le marquage de la ligne médiane des routes, rangs et rues de la Municipalité soit effectué par Lignes Maska au coût de 0,185 \$ du mètre avec microbilles de verre;
- que les travaux soient effectués au plus tard dans le courant du mois d'août 2016.

ADOPTÉE

16-03-11 FRAIS DU PANNEAU D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE

Considérant qu'une plainte avait été faite auprès du Ministère des Transports à l'effet que des panneaux publicitaires servant à financer les coûts d'entretien du panneau d'affichage électronique s'affichaient sous celui-ci;

Considérant que, bien que ne respectant pas les normes, le Ministère des Transports a toléré l'affichage pour la bonne cause jusqu'à ce qu'une demande d'accès à l'information réactive le dossier et qu'un ultimatum soit donné à la Municipalité;

Considérant que les panneaux publicitaires ont été enlevés et que le Club Optimiste a dû rembourser les entreprises ayant payé pour ces annonces;

Considérant que le Club Optimiste n'a plus les revenus nécessaires pour payer les coûts reliés à l'entretien du panneau et que celui-ci se tourne vers la Municipalité pour en acquitter les frais;

2016-03-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser le changement de nom pour celui de la Municipalité de Saint-Bonaventure comme responsable du panneau d'affichage électronique auprès d'Hydro-Québec;
- de mandater le Club Optimiste de Saint-Bonaventure pour continuer à effectuer la gestion des messages sur le panneau d'affichage électronique.

ADOPTÉE

16-03-12 MODIFICATIONS ENTENTE GESTION CHALET FAFARD

Considérant que le journal l'Écho de mon village a fait une demande au Coloc pour occuper le chalet communautaire lors de leur rencontre de travail, laquelle a été refusée;

Considérant que la Municipalité est parfaitement d'accord avec la réponse que le COLOC a faite à l'Écho, soit celle-ci :

- Considérant les différents entre l'équipe de l'Écho du village (et le MCBSF) et la municipalité de Saint-Bonaventure;
- Considérant les différents entre l'équipe de l'Écho du village (et le MCBSF) et divers organismes et citoyens de notre communauté;
- Considérant que la municipalité a décidé de cesser tout partenariat, donc de ne plus prêter ou louer des locaux municipaux à l'Écho du village (et à MCBSF) tant que les différents ne seront pas résolus;
- Considérant que la gestion du chalet communautaire est sous la responsabilité du COLOC en collaboration avec la Municipalité et que le COLOC ne souhaite pas entrer en conflit avec les décisions municipales;
- Il a été convenu de refuser les demandes de réservation du chalet provenant de l'Écho du village et de MCBSF, à moins de règlement des litiges.

En conséquence,

2016-03-12 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- Que la Municipalité enclenche les procédures pour modifier l'entente de gestion du chalet communautaire et à cette fin, demande une rencontre avec le Coloc.

16-03-13 MANDAT COMITÉ LOISIRS- PROJETS RÉFEC. PARCS

Considérant que le rapport d'inspection des structures de jeux dans le Parc Lalime et le Parc des Écoliers commandé par le Comité des Loisirs démontrent que la majorité de celles-ci nécessite une intervention à très court terme puisque très âgées et jugées non sécuritaires;

Considérant que le Comité des Loisirs St-Bonaventure Inc. désire s'impliquer dans la réfection des parcs dans la mesure des fonds disponibles pour ce faire;

- 2016-03-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de mandater le Comité des Loisirs St-Bonaventure Inc. pour s'occuper de la réfection des infrastructures et de l'aménagement des parcs municipaux et à cette fin, la Municipalité de Saint-Bonaventure autorise le Comité des Loisirs :
 - faire concevoir et adopter des plans d'aménagements;
 - faire démolir ou faire réparer toute structure non sécuritaire, non conforme aux normes;
 - faire des demandes d'aide financière auprès du Fonds de la Ruralité et de tout autre organisme public ou entreprise privée désirant s'impliquer financièrement dans le projet de réaménagement de parcs municipaux.
 - d'autoriser des dépenses pour l'aménagement des parcs jusqu'à concurrence d'un montant de 10 000 \$ pour 2016.

ADOPTÉE

PATINOIRE

Les membres du conseil ont tenu à féliciter M. Luc Lacouture pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2015-2016. Une rencontre sera prévue avant le début de la prochaine saison afin de créer un protocole d'entretien.

PÉRIODE DE QUESTIONS, 20H40 À 21H14

16-03-14 AUTORISATION FRAIS AMÉLIORATION DU TENNIS

- 2016-03-14 Il est unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser monsieur René Des Serres à procéder à l'amélioration du terrain de tennis tel que demandé lors de la préparation du budget pour un montant approximatif de 2 500 \$.

ADOPTÉE

16-03-15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 2016-03-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de lever cette assemblée.

ADOPTÉE

À 21h15, la séance est close.

Félicien Cardin, maire

Claire Côté, dir. gén./secrétaire-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a ou il y aura des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 16-03-03, 16-03-04, 16-03-05, 16-03-05A, 16-03-06, 16-03-07, 16-03-08, 16-03-09, 16-03-10, 16-03-11, 16-03-13 et 16-03-14.

Claire Côté, secrétaire-trésorière

